

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 6 octobre 2003, à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Serge Jacques, Steve Plante, Sylvain Vachon, Pierre Tardif et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

190-2003

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la séance régulière soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

191-2003

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 2 septembre 2003 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

192-2003

**DEMANDE DE GRATTAGE - CLUB ÂGE D'OR**

ATTENDU la demande de grattage pour la cour du Club de l'Âge d'or pour l'hiver 2003-2004.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor fera le déblaiement de la cour de l'Âge d'or, gratuitement. Le déblaiement de la cour de l'Âge d'or se fera après avoir fini le grattage dans la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

193-2003

**OUVERTURE DE SOUMISSIONS - SEL À DÉGLAÇAGE**

Le secrétaire-trésorier procède à l'ouverture des soumissions pour le sel à déglçage.

Ont soumissionné :

LIVRÉ

Sel Windsor                      69,94 \$      65,00 \$

International Salt	69,22 \$	50,00 \$
Sel Warwick	69,25 \$	
Sifto Canada	70,97 \$	

Après étude des soumissions :

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
 Secondé par Monsieur Steve Plante,  
 Et résolu, à l'unanimité des membres du  
 Conseil, d'accorder la soumission à Sel Warwick.

ADOPTÉ

194-2003

**OUVERTURE DE SOUMISSION - ALARMES**

Le secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger,  
 procède à la lecture des soumission pour alarmes contre  
 le vol.

Ont soumissionné :

	<b>POMPIER</b>	<b>BUREAU</b>
Alarme Pro-Tech	450,00 \$	695,00 \$
Les Entreprises Danflex	439,99 \$	687,00 \$

Après étude des soumissions :

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
 Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
 Et résolu, à l'unanimité des membres  
 du Conseil, d'accorder la soumission a Les  
 Entreprises Danflex.

ADOPTÉ

195-2003

**CARTE D'ACCREDITATION - POMPIERS ET PROTECTION  
CIVILE DE SAINT-VICTOR**

ATTENDU la demande des Pompiers de Saint-Victor et de la Sécurité civile pour des cartes d'accréditation à la Sûreté du Québec.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que demande soit faite à la Sûreté du Québec pour qu'une carte d'accréditation soit émise pour les pompiers et la Sécurité civile de Saint-Victor.

Le secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, est autorisé à remplir tous les documents nécessaires à cet effet.

ADOPTÉ

196-2003

**PROJET DE SUBDIVISION - CLAUDE ET GÉRALD  
BOULET**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie de lot 168, pour créer les lots 168-2

et 168-3 du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Madame Marie-Andrée Gallant, le 18 septembre 2003, sous le numéro 1283 de ses minutes. Le Secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

197-2003

**PROJET DE SUBDIVISION - MURIELLE FORTIN**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 361, pour créer le lot 361-60 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring, préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Yves Thibodeau, le 4 septembre 2003 sous le numéro 3455 de ses minutes. Le Secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

198-2003

**DEMANDE C.P.T.A.Q. - FERME YVETTE ET BENOIT PRÉVOST SENC**

ATTENDU le projet de Ferme Yvette et Benoit Prévost SENC pour utilisation à une fin autre que l'agriculture.

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor ne possède plus de gravière exploitée et qu'elle doit s'approvisionner en dehors de la Municipalité de Saint-Victor.

ATTENDU que le projet ne peut être situé ailleurs sur le territoire de la Municipalité.

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie la demande de Ferme Yvette et Benoit Prévost SENC et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles du Québec.

ADOPTÉ

199-2003

**AMÉLIORATION DU RÉSEAU MUNICIPAL - APPROBATION  
DU RAPPORT DES DÉPENSES**

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le rapport des dépenses admissibles à la subvention de 14 524 \$ du Rang Trois Sud présentant des dépenses de 150 000 \$ et que le Conseil Municipal a pris connaissance et accepte les conditions imposées par le Ministre des Transports du Québec. Les travaux exécutés ci-haut, n'ont pas été et ne feront pas l'objet d'une autre subvention.

ADOPTÉ

200-2003

**SOUSSION POUR VENTE DE RETRO-CHARGEUSE**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor possède un rétro-chargeuse de marque Ford 1988.

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres  
du Conseil, de mandater le Secrétaire-  
trésorier, Monsieur Marc Bélanger, à faire  
publier un avis dans le journal l'Éclaireur  
ainsi que sur internet pour vendre la rétro-  
chargeuse, Ford 1988, que possède la  
Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

201-2003

**AVIS DE MOTION - RÉGLEMENT DE FERMETURE DE  
CHEMIN**

Le Conseiller, Monsieur Sylvain Vachon, donne  
avis de motion qu'un règlement sera adopté à  
une séance subséquente aux fins de dispenser  
la Municipalité de Saint-Victor d'ouvrir et  
d'entretenir trois (3) chemins conduisant  
seulement à des propriétés inhabitées entre le  
15 décembre 2003 et le 1 avril 2004, soit la  
partie du Rang 4 Sud, une partie de la Route  
Groleau allant au pont de la rivière Gosselin  
de Sacré-Coeur-de-Jésus ainsi qu'une partie du

Rang 5 Nord, entre la sucrerie de Monsieur Emmanuel  
Poulin et Madame Fleur-Ange Jolicoeur du cadastre de la  
Paroisse de Saint-Victor-de-Tring.

ADOPTÉ

202-2003

**RÉUNION DE CERTAINS CONTRIBUABLES DU RANG 3 SUD POUR  
BRANCHEMENT À UN NOUVEAU SYSTÈME D'ÉGOUT**

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, à faire une réunion avec Monsieur Denis Fortin, ingénieur, avec certains contribuables du Rang 3 Sud pour expliquer qu'il pourrait y avoir un nouveau système d'aqueduc et d'égout et les coûts de ces travaux pour les contribuables. Les signatures des contribuables présents devront être inscrites dans un registre à cet effet.

ADOPTÉ

203-2003

**DEMANDE DE MONSIEUR PIERRE TARDIF - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'avant de construire une future bibliothèque municipale ou faire un règlement d'emprunt, il devra y avoir une assemblée publique de consultation avec tous les contribuables de Saint-Victor.

ADOPTÉ

Monsieur Steve Plante quitte son siège à 22:00 heures.

204-2003

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,  
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les comptes suivants soient approuvés et adoptés pour paiements :



891	M.R.C. Robert-Cliche	7	618,96	\$
898	Hercule Fortin Inc.		85,70	\$
899	Alliance Coop	2	169,43	\$
900	Extincteurs Kaouin		34,45	\$
901	Magasin Coop		278,31	\$
902	Garage Irenée Groleau		53,63	\$
904	Daki		20,70	\$
905	Telus		18,35	\$
906	Ateliers F.L.P.H.		414,24	\$
907	Praxair		41,75	\$
908	Garage Redmond		467,93	\$
909	Hydro-Québec		34,52	\$
910	Hydro-Québec	1	208,97	\$
911	Marché Lambert, Bceville	1	451,26	\$
912	Garage Irenée Groleau		707,29	\$
913	Garage Bizier		82,00	\$
914	Garage G.H. Gosselin		64,00	\$
915	Pizzeria J.P.		523,75	\$
916	Casse Croute Rita		87,75	\$
918	Alimentation St-Victor		29,83	\$
917	Casse Croute Chez Pat		715,27	\$
920	Café du Gourmet		712,12	\$
919	Magasin Coop		392,75	\$
921	Essaim		320,51	\$
924	Cogeco Câble		25,70	\$
925	Téléphone St-Victor		657,66	\$
926	Telus Mobilité		378,63	\$
939	Eric Mathieu	2	030,00	\$
938	André Duval		320,00	\$
937	Peintures Récupérées		83,94	\$
950	Le Réveil de la Nature	2	146,36	\$
951	Hydro-Québec	4	768,37	\$
952	Hydro-Québec		713,85	\$
1008	Telus		34,45	\$
1019	Cordonnerie Bureau		23,00	\$
1020	Georges-Aimé Cloutier		30,00	\$
1021	Louis Binet, pharmacienne		449,31	\$
1022	Garage Bizier Inc.		113,00	\$
1023	Excavation C.A. Giroux	1	509,70	\$
1024	Bernard Jolicoeur Enr.		57,51	\$
1025	Dépanneur Doyon		36,50	\$
1026	Exc. André Gosselin	19	285,83	\$
1027	Magasin Coop		574,19	\$
1028	Alliance Coop		944,48	\$
1029	PitneyWorks		497,25	\$
1030	Atelier d'usinage LB		121,39	\$
1031	PG d'Information		115,03	\$

1032	Béton St-Ephrem	5	079,61	\$
1033	Ferme Donald Vachon	26	450,00	\$
1034	Formicriel		664,84	\$
1035	Telus		18,35	\$
1036	Hydro-Québec	1	334,07	\$
1037	Radio-Onde		886,17	\$
1038	Boivin et Gauvin	3	808,58	\$
1039	Industries Wajax		491,44	\$
1040	Exc. Pamphile Rodrigue		74,18	\$
1041	Stelem	3	914,31	\$
1042	Giroux et Lessard	83	393,13	\$
1043	Praxair		41,75	\$

1044	Pavage Sartigan	4	898,22	\$
1045	Extincteur Kaouin		109,28	\$
1046	Pneus Beaucerons	1	458,82	\$
1047	Bolduc, Poulin et Ass.		621,14	\$
1048	Daniel Cliche, Avocat		115,03	\$
1049	CitiCapital	2	279,51	\$
1050	Paul Baillargeon, consultant	8	102,07	\$
1051	Fonds de l'information foncière		33,00	\$
1052	Sarp drainamar		326,36	\$
1053	Fecteau et Frères		16,39	\$
1054	Cronatron		171,89	\$
1055	Bureautique Guy Drouin		698,71	\$
1056	Biolab		630,11	\$
1057	Centre Electrique de Beauce	2	544,06	\$
1058	Ind. de ciment la Guadeloupe	5	353,63	\$
1059	Centre Électrique de Beauce		281,45	\$
1060	Atelier la Griffes		287,56	\$
1061	Emco		913,59	\$
1062	Micheline Fecteau, Notaire	1	216,60	\$
1063	M.R.C. Robert-Cliche	19	890,59	\$
1064	Consultants FBG	3	004,45	\$
1065	DEBB		178,24	\$
1066	Garage Irenée Groleau		66,30	\$
1067	Armand Lapointe Équipement		120,21	\$
1068	Garage Marc Bureau	1	587,64	\$
1069	Hercule Fortin Inc.		112,99	\$
1070	Jacques Bolduc		15,00	\$
1071	Sylvain Vachon		15,00	\$
1072	Richard Bélanger		20,00	\$

ADOPTÉ

205-2003

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**JEAN-PAUL BERNARD**

**MARC BÉLANGER**